

Mérignac, le 14 mars 2024

ENQUETE EGALITE HOMMES / FEMMES

Cher(e) adhérent(e),

Les prochaines négociations obligatoires au niveau de la branche sport-loisirs vont concerner le thème de l'égalité professionnelle. Un accord a été signé en 2008 mais il doit être renégocié.

Afin d'être au plus près de vos pratiques et besoins, nous vous invitons à répondre à l'enquête sur l'égalité professionnelle initiée dans la branche des entreprises de la filière sport-loisirs.

A noter que <u>vous n'avez à répondre à cette enquête que si vous appliquez la convention</u> <u>collective des entreprises de la filière sports-loisirs.</u>

Nous vous remercions en conséquence par avance du temps que vous prendrez pour y répondre.

Le temps de réponse est estimé à quelques minutes seulement et les réponses devront être validées <u>au plus tard le 19 mars prochain.</u>

Cliquer ici pour accéder à l'enquête

Bien cordialement,

Le service juridique de la DICA



Contactez-nous • Tél.: 05.57.29.17.17 • www.la-dica.com

Vous voulez connaître vos droits ? Vous avez besoin d'informations sur vos problématiques d'entreprise? Avec rigueur, nos juristes vous orientent dans vos démarches et vous accompagnent. Au plus près de l'actualité législative et conventionnelle, ils vous apportent leur expertise dans divers domaines.

Préalablement à l'utilisation des informations, modèles et documents juridiques qui vous sont délivrés par la DICA, nous vous invitons à prendre connaissance de la note informative sur le contenu et l'utilisation de ceux-ci, en cliquant ici

CONFIDENTIEL Cet email contient des informations confidentielles protégées par le secret professionnel. S'il ne vous est pas destiné, nous vous remercions de le détruire immédiatement, sans le copier, ni révêler ou transmettre son contenu à quiconque.